

Procès-Verbal de la séance du mardi 13 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 08 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Xavier IOOS.

Présents : Xavier IOOS, Carole BOULAY, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Dominique REMY, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Martine RAYNAUD

Représentés : Alain PINARD, Victor GIROT

Excusée : Delphine BERNARD

Absente : Marion COLIN

Secrétaire de la séance : Loïc COQUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance, il est procédé à l'énonciation des pouvoirs et à la signature de la feuille de présence.

AJOUT D'UNE DÉLIBÉRATION : SYDESL : Eclairage public, renouvellement vétuste

1) Désignation du secrétaire de séance.

En vertu de l'article L 2121-15 du CGCT, M. Loïc COQUIN est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03/12/2024.

Le procès-verbal de la séance du 03 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Délibération : Décisions modificatives au budget communal Principal. (rapporteur Denis MONEGAT)

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire, en charge des affaires Financières, expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60621	Combustibles	- 1 500,00	
6218	Autre personnel extérieur	- 500,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	100,00	
6413	Personnel non titulaire	400,00	
65568	Autres contributions	1 500,00	
TOTAL :		0,00	00,00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0,00	0,00
TOTAL :		0,00	0,00

Le Maire invite l'Assemblée à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

4) AJOUT D'UNE DÉLIBÉRATION : SYDESL : Eclairage public, renouvellement vétuste. (rapporteur Monsieur le Maire).

Le SYDESL a étudié le projet d'Eclairage Public EP renouvellement vétuste, détaillé dans le dossier n° 359079_EPVET_I, les dispositions arrêtées lors du Comité Syndical du SYDESL et l'application des différents règlements d'intervention permettent d'accorder une aide de 35% du montant éligible HT, à laquelle s'ajoute une aide Fonds Vert de 30% du montant total HT.

Plan de financement :

Le coût estimatif des travaux est de 21 621,12 € HT,

Participation du SYDESL : 13 965,74 €

Contribution de la commune : 7 655,38 €

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Adopte le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire (SYDESL)
- Donne son accord sur le montant estimatif de la contribution communale s'élevant à la somme de 7 655,38 €
- Sollicite l'aide financière du SYDESL / Fond Vert et demande de procéder au règlement par la commune sur l'exercice budgétaire
- Dit que cette contribution communale inscrite au budget communal PRINCIPAL, au compte 2188, sera mise en recouvrement l'initiative du SYDESL
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire pour exécution.

5) Informations et questions diverses (rapporteur Monsieur le Maire)

➤ **Logement communal :** Les travaux sont terminés, le logement sera proposé à la location à compter du 1^{er} février prochain. L'annonce sera publiée après un rendez-vous à l'ADIL qui nous donnera les directives pour la

rédaction du bail. Madame Dominique REMY, ayant l'expérience requise, sera consultée pour l'étude des dossiers de candidatures.

➤ **Foyer rural** : Il faut changer un compresseur de l'une des cassettes, un devis a été demandé, la fourchette se situerait entre 5000 et 8000 €.

➤ **Poste d'agent technique** : Le recrutement d'un agent est en cours avec la réception de plusieurs candidatures. Une personne a été reçue en entretien et ses compétences, ainsi que son expérience, correspondent aux missions qui lui seront proposées. La commune proposera, dans un premier temps, un CDD à partir du 1^{er} mars prochain, jusqu'à la fin de l'année.

➤ **Réunion des associations** : La grande majorité des associations était représentée, chaque Président a exposé son bilan et ses projets pour 2025. Prêty Pierres et Fleurs a annoncé une année blanche par manque de bénévoles ; suite à cette déclaration, la création d'une commission fleurissement s'avère nécessaire.

➤ **Bulletin municipal** : Il est en cours de finalisation, Madame Carole BOULAY, Adjointe au Maire, en charge de la Communication, espère que la distribution sera effectuée avant la fin de la semaine prochaine et les vœux du Maire.

6) Dates à retenir :

- 25/01 : Vœux du Maire au Foyer rural
- 28/01 : Commission communale des finances à 20h
- 11/03 : **Prochaine séance du Conseil** (notamment vote du Compte administratif et compte de gestion) à 20h
- 08/04 : Conseil municipal (notamment vote du budget prévisionnel 2025) à 20h

Levée de la séance : 18h55

Le Secrétaire de séance,
Loïc COQUIN



Le Président de séance,
Xavier IOOS.

